



Master 2^{ème} année

Mention Administration Economique et Sociale (AES)

Spécialité ADMINISTRATION ET MANAGEMENT PUBLICS A DISTANCE

Année universitaire 2016-2017

en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) et le réseau des IPAG/CPAG

Objectifs

L'enseignement du Master spécialité Administration et Management Publics, vise à fournir en deux ans tout à la fois :

- une formation de base sur les collectivités et organisations publiques (environnement économique, juridique, social, comptable, fiscal) correspondant à la **première année du Master** ;
- et une formation spécialisée sur les spécificités de la gestion des collectivités et organisations publiques et de l'évaluation de leurs politiques (spécificités financières, organisationnelles, délégations de services publics, l'évaluation des politiques publiques) correspondant à la **deuxième année du Master**.

L'ensemble des cours est organisé autour d'une même thématique : comment appréhender les spécificités des collectivités publiques et de leur environnement, en particulier des structures gérant les activités déléguées (établissements publics, sociétés d'économie mixte, associations...).

Ce master forme aux métiers de cadre de service, de conseillers experts, de chargés d'études et de prospective, de chargé de l'évaluation interne des services, de responsable d'un service des finances publiques, de cadres du secteur sanitaire et social...

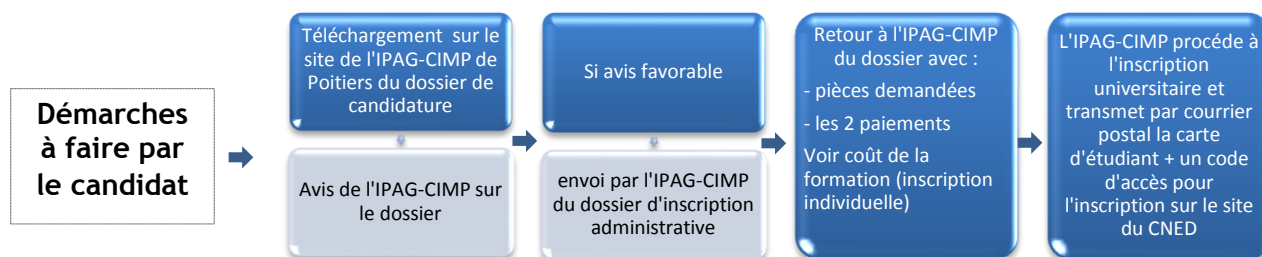
Public concerné

▷ Les personnes titulaires d'un Master 1 parcours Gestion Publique et Carrières Administratives, AES, sciences de gestion, sciences économiques, droit public ...

▷ Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

Modalités d'inscription

Vous devez constituer **un dossier de candidature** et le retourner à la scolarité à distance de l'IPAG-CIMP.



⇒ **Date de fin de candidature : 12 décembre 2016**



Dépôt du dossier de candidature

- Avant le 2 mai 2016, pour une commission de recrutement le 3 mai 2016
- Avant le 5 juin 2016, pour une commission de recrutement le 6 juin 2016
- Après le 6 juin 2016, l'étude du dossier de candidature se fera au fil de l'eau

Pour les candidats "Formation Continue", il serait souhaitable que le dossier soit déposé le plus tôt possible.

Toutes les candidatures seront examinées par la **Commission pédagogique** (composée d'enseignants-chercheurs relevant des sections juridiques, politiques, économiques et de sciences de gestion).

I.P.A.G. - C.I.M.P

(Institut de Préparation à l'Administration Générale
Centre International de management Public)

Bâtiment A1
2 rue Jean Carbonnier
TSA 81100
86073 Poitiers Cedex 9

☎ 05.49.45.40.90
Fax : 05.49.45.41.25

Adresse électronique : ipagdistance@univ-poitiers.fr

Internet : <http://ipag.univ-poitiers.fr>

Coût de la formation

Inscription à titre individuel

1 - Paiement à effectuer auprès de l'IPAG-CIMP

- ⇒ Droits universitaires : 261,10 € (tarif indicatif 2015/2016)
5,10 € (pour les étudiants boursiers)
- ⇒ Sécurité sociale étudiante : 215,00 € (tarif 2015/2016)
- ⇒ Journées de regroupement et suivi de mémoire : 620,00 €

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

- d'une **bourse de l'enseignement Supérieur**. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du **CROUS de Poitiers** : 05.49.58.86.00 – bourses@crous-poitiers.fr
- ou
- d'une **allocation Diversité dans la fonction publique** - informations auprès de la **Préfecture de région/de Département du lieu de résidence**.

2 - Paiement à effectuer auprès du CNED (après l'inscription à l'IPAG-CIMP)

- Formation complète : 1 260,00 € (possibilité de paiement échelonné)

Inscription au titre de la formation continue avec prise en charge des frais par un organisme ou l'employeur

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié, agent de la Fonction Publique, ... :

⇒ Contactez **UP&PRO** qui vous accompagnera dans votre démarche *V.A.E.* et/ou de reprise d'études au titre de la formation continue.

UP&PRO : Bât B25 - 2 Rue Pierre Brousse - TSA 91110 - 86073 Poitiers Cedex 9 - ☎ : 05.49.45.44.60
Adresse électronique : up-pro@univ-poitiers.fr - Site Web : <http://uppro.univ-poitiers.fr/>

1 - Paiement à effectuer auprès de l'IPAG-CIMP

- ⇒ Droits universitaires : 261,10 € (tarif indicatif 2015/2016)
- ⇒ Droits universitaires pour étudiant boursier: 5,10 €
- ⇒ Sécurité sociale étudiante : 215,00 € (tarif 2015/2016)

2 - Paiement à effectuer auprès d'UP&PRO

- ⇒ Journées de regroupement : €
- ⇒ Formation CNED (formation continue) : 1 500,00 €
- ⇒ Frais dossier UP&PRO : 240,00 €

Enseignements

Enseignement à distance

Cette forme d'enseignement permet à chacun d'organiser ses études en fonction de son rythme personnel de travail et/ou de ses activités professionnelles.

Les cours sont adressés en un envoi, vous disposez d'un accès au site de **GESTION PUBLIQUE ET CARRIERES ADMINISTRATIVES** sur Cned.fr, accompagnés de documents présentant des conseils méthodologiques, des indications bibliographiques, des exercices d'autoévaluation des connaissances, des thèmes de réflexion, un forum dédié aux inscrits, des classes virtuelles.

Un entraînement progressif et efficace aux épreuves écrites de l'examen est assuré avec des sujets de devoirs à adresser aux correcteurs tout au long de la préparation et selon les matières des exposés à remettre par groupe. Les copies sont retournées à leurs auteurs, notées, commentées. Vous pourrez télécharger le corrigé-type.

Journées de regroupement

Trois journées de regroupement (successivement en janvier, mars, mai) sont prévues en cinq lieux différents sous réserve d'un nombre d'étudiants suffisant par centre : Aix-En-Provence, Paris-Nanterre, Poitiers, Toulouse.

Ces journées permettent de rencontrer des enseignants, d'exposer vos difficultés, d'obtenir des compléments d'information et de s'entraîner en conditions réelles à l'épreuve d'exposé-discussion.

L'inscription aux journées de regroupement est obligatoire

Examen et Réinscription

La première session a lieu la deuxième quinzaine de mai et la seconde session la première quinzaine de septembre avec des épreuves relevant des six unités d'enseignement (hors UE mémoire/stage).

1^{ère} session d'examen de mai 2017 : dans le même centre que celui des journées de regroupement.

2^{ème} session d'examen (session de rattrapage) de septembre 2017 : Poitiers

Le règlement détaillé de l'examen et les modalités de contrôle de connaissances sont adressés après l'inscription définitive.

Concernant les étudiants boursiers et/ou en formation continue, l'assiduité sera contrôlée par le biais des journées de regroupement, des copies envoyées à correction et de la présence à ou aux session(s) d'examen.

SEMESTRE 1 : (30 ECTS)

UNITE 1 : Evaluation et analyse financière

- Evaluation des politiques publiques
- Gestion fiscale, autonomie, péréquation
- Comptabilité des collectivités territoriales
- Notes de synthèse

UNITE 2 : Gestion et audit interne

- Gestion des appels d'offre
- Stratégies et contrôle de gestion en environnement public
- Gestion des ressources humaines
- Gestion et économie des contrats de délégation de service public
- Gestion ces contrats de partenariat

SEMESTRE 2 : (30 ECTS)

UNITE 1 : Séminaires et spécialités

- Contrôle externe, hiérarchisé, partenarial
- Aides et financements européens
- Langue étrangère
- Questions d'actualité
- Analyse de motivation et gestion de projets
- Communication

UNITE 2 :

Mémoire, rapport de stage ou de mise en situation**

** L'étudiant devra réaliser, au cours de l'année, un mémoire sur un sujet d'administration ou de management public. Il est attendu de sa part une synthèse et une réflexion originale sur une question touchant les organisations publiques ou les politiques publiques. Le mémoire peut également porter sur une situation professionnelle correspondant à un stage effectué au cours de l'année ou à une fonction professionnelle exercée par l'étudiant.